EP

Programme des Nations Unies pour l'environnement

UNEP/BUR/63/2
21 juin 2005
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles

Bruxelles (Belgique), 30 juin 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

PAM/PNUE
Athènes, 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. À l'invitation de la CE et en consultation avec le Président et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion se tiendrait à Bruxelles (Belgique) le 30 juin 2005, au Centre Borschette, salle AB-1B, rue Froissart, 36, Bruxelles. Les délégués seront conduits en autocar de l'hôtel (Hôtel Renaissance, 19 rue du Parnasse, 1050 Bruxelles, tel: +32-2-5052929; fax: +32-2-5052276) au lieu de la réunion.

2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider les participants dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le jeudi 30 juin 2005, à 9 heures, par le Président du Bureau, M. Corrado Clini, Directeur Général, Département de la recherche et du développent environnementaux, Ministère de l'environnement et du territoire de l'Italie.

4. Le Bureau sera appelé à examiner tous les points de l'ordre du jour provisoire au cours de la journée que durera la réunion, et à adopter une liste de décisions. Il est envisagé de clôturer la réunion du Bureau le 30 juin 2005 à 19 heures. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat, à l'Unité MED, et sera distribué aux membres du Bureau pour observations et approbation.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/BUR/63/1 et il est annoté dans le présent document.

6. La réunion examinera et adoptera son ordre du jour provisoire. Un service d'interprétation simultanée anglais-arabe-français sera assuré à toutes les séances..

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (1er novembre 2004-31 mai 2005)

7. Le Coordonnateur du PAM présentera le document UNEP/BUR/63/3.

8. La réunion sera invitée à formuler des observations concernant le rapport sur l'état d'avancement des activités au cours de la période considérée, à en prendre note et à adopter des recommandations s'il y a lieu.

Point 4 de l'ordre du jour: Questions diverses

9. La réunion examinera toutes autres questions qui pourraient être soulevées par des participants.

Point 5 de l'ordre du jour: Conclusions et décisions

10. Le Secrétariat soumettra pour adoption un ensemble de recommandations. Il est prévu que le rapport de la réunion sera adopté à une phase ultérieure en étant adressé aux membres du Bureau.

Point 6 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

11. Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée par le Président le jeudi 30 juin 2005 à 19 heures.

EMPLOI DU TEMPS

JEUDI 30 JUIN 2005

9 h	1) Ouverture de la réunion 2) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	M. Corrado Clini
9h30	3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Le Caire, 25 novembre 2004) A. Examen général de l'état d'avancement et des résultats des principales activités B. Questions spécifiques *a. Questions juridiques*	Secrétariat du PAM
11h	**Pause café**	
11h30	Suite 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Le Caire, 25 novembre 2004) B. Questions spécifiques *b. Questions institutionnelles*	Secrétariat du PAM
13h	**Pause déjeuner**	
15h	Suite 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Le Caire, 25 novembre 2004) B. Questions spécifiques *c. Coopération et partenaires* *d. Stratégie méditerranéenne du développement durable (SMDD), Déclaration politique*	Secrétariat du PAM
16h30	**Pause café**	
17h	Suite 3) Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Le Caire, 25 novembre 2004) B. Questions spécifiques *d. Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), Déclaration politique* *e. Questions financières et administratives* 4) Questions diverses 5) Conclusions et décisions	Secrétariat du PAM
19h	6) Clôture de la réunion	Président du Bureau